



Mise en ligne le 7 juin 2024

Ville de Châteauneuf-sur-Charente
Membres en exercice : 27
Membres présents : 18
Suffrages exprimés : 23

République Française

Délibération N° 2024-48
Conseil Municipal du 29 Mai 2024

DATE DE CONVOCATION : 23 MAI 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - K. GAI - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - S. BROUILLET - W. BOURGEOU - F. GUIRAO - S. RAYNAUD - C. RAFIN - J. MARTINEAU - P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - P. ORMECHE donne pouvoir à K. GAI - K. PERROIS donne pouvoir à S. BROUILLET - H. ROSARIO donne pouvoir à C. RAFIN - E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à S. RAYNAUD

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER - P. ORMECHE - K. PERROIS - H. ROSARIO - E. PILLARD-CLEMENTEL - S. DELIMOGE - P. BERTON - S. BUTET - S. HIBON-MINET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VILLEGER

Nouvelle composition des commissions municipales

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU L'Article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 qui précise que le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

VU les élections municipales du 15 mars 2020 ;

VU l'élection du Maire et des Adjointes en date du 27 mai 2020 ;

VU la délibération n° 2020-40 du 10 juin 2020 du conseil municipal créant les commissions municipales, fixant le nombre de sièges, et désignant les conseillers municipaux devant siéger à chaque commission ;

VU la délibération N° 2021- 91 du Conseil Municipal du 22 septembre 2021 relative à la nouvelle composition des commissions municipales ;

VU la délibération n° 2021-127 du 15 décembre 2021 relative à l'installation de Conseillers municipaux ;

VU la délibération n° 2022-1-1 relative à la nouvelle composition des commissions municipales ;

VU la délibération n° 2024-47 relative à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale ;

CONSIDÉRANT la démission de Mme Aurélie Dubrun du Conseil municipal par courrier reçu en Mairie le 18 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de disposition spécifique sur la vacance d'un siège au sein d'une commission municipale, lorsque cette vacance intervient, il convient alors de procéder à une nouvelle désignation au sein des membres du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que le conseiller municipal qui remplace le conseiller démissionnaire ne le remplace pas automatiquement dans les différentes commissions dont il était membre ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

CONSIDÉRANT qu'il importe de respecter le principe de la représentation proportionnelle même en cas de vacance ;

CONSIDÉRANT la candidature de M Patrice Fréon pour siéger en commission « Services techniques, développement durable, cimetières » ;

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Karine Gai pour siéger en commission « Finances – Ressources Humaines » ;

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Stéphanie Hibon-Minet pour siéger en commission « Associations sportives et équipements sportifs » ;

CONSIDÉRANT la demande de Mme Hibon-Minet d'intégrer la commission « Développement des Arts et de la culture » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, **PAR 23 VOIX POUR** :

- de porter le nombre de sièges de la commission « Développement des arts et de la culture » à 11 sièges contre 10 auparavant ;

- de désigner les conseillers municipaux devant siéger aux commissions comme suit et de ne pas procéder, à l'unanimité, aux désignations à scrutin secret :

M Patrice Fréon en commission « Services techniques, développement durable, cimetières » ;

Mme Karine Gai en commission « Finances – Ressources Humaines » ;

Mme Stéphanie Hibon-Minet en commission « Associations sportives et équipements sportifs » ;

Mme Hibon-Minet en commission « Développement des Arts et de la culture » ;

- De prendre acte de la nouvelle composition des commissions municipales telle que suit :

URBANISME, STRATEGIE URBAINE, HABITAT, DEVELOPPEMENT DU COMMERCE (14 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (11 sièges)	Energie et passion (3 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Karine GAI Mickaël VILLEGER Katie PERROIS Emilie CLEMENTEL Gaëlle MIGNON William BOURGEAU Séverine BROUILLET Jean-François CESSAC Jean-Paul DESLIAS Bernard LAFAYE	Pierre BERTON Stéphane DELIMOGES Sophie BUTET
SERVICES TECHNIQUES, DÉVELOPPEMENT DURABLE, CIMETIÈRES (9 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (7 sièges)	Energie et passion (2 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Bernard LAFAYE Jean-Paul DESLIAS Jean-François CESSAC Marie-Hélène AUBINEAU Geneviève MICHEL Patrice FRÉON	Stéphane DELIMOGES Sylvie RAYNAUD
SOLIDARITÉ, AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES (10 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (8 sièges)	Energie et passion (2 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Gaëlle MIGNON Mickaël VILLEGER Philippe ORMÈCHE Jacqueline MARTINEAU Pierre MAURY Marie-Annick CHEVALIER Geneviève MICHEL	Sophie BUTET Sylvie RAYNAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES (14 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (11 sièges)	Energie et passion (3 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Mickaël VILLEGER Thierry DEGRANDE Marie-Hélène AUBINEAU Séverine BROUILLET Patrice FREON William BOURGEAU Pierre MAURY Jean-Paul DESLIAS Frédéric GUIRAO Karine GAI	Pierre BERTON Stéphane DELIMOGE Claire RAFIN

DEVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE - PATRIMOINE (11 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (9 sièges)	Energie et passion (2 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Marie-Hélène AUBINEAU Karine GAI Thierry DEGRANDE Hélène ROSARIO Séverine BROUILLET Geneviève MICHELY Frédéric GUIRAO Stéphanie HIBON-MINET	Sylvie RAYNAUD Pierre BERTON

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES (11 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (9 sièges)	Energie et passion (2 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Thierry DEGRANDE Katie PERROIS Marie-Hélène AUBINEAU Gaëlle MIGNON Bernard LAFAYE Emilie CLEMENTEL Hélène ROSARIO Marie-Annick CHEVALIER	Sylvie RAYNAUD Claire RAFIN

ASSOCIATIONS CARITATIVES ET CULTURELLES (10 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (8 sièges)	Energie et passion (2 sièges)
Jean-Louis LEVESQUE Marie-Annick CHEVALIER Gaëlle MIGNON Hélène ROSARIO Jacqueline MARTINEAU Emilie CLEMENTEL Marie-Hélène AUBINEAU Geneviève MICHELY	Sylvie RAYNAUD Claire RAFIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (7 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (6 sièges)	Energie et passion (1 siège)
Jean-Louis LEVESQUE Patrice FREON Philippe ORMECHE Bernard LAFAYE William BOURGEAU Stéphanie HIBON-MINET	Claire RAFIN

COMMUNICATION (7 sièges)	
Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf (6 sièges)	Energie et passion (1 siège)
Jean-Louis LEVESQUE Frédéric GUIRAO Marie-Hélène AUBINEAU William BOURGEAU Jean-Paul DESLIAS Katie PERROIS	Pierre BERTON

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE